



DEMANDE D'INSCRIPTION AU COLLÈGE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Le District compte plus de 70 collèges publics et écoles à charte publiques/campus d'enseignement. Les élèves peuvent postuler auprès de 12 collèges au maximum dans leur formulaire de demande My School DC. Ils ont également la possibilité de s'inscrire directement dans un collège DCPS de leur circonscription, dans leur établissement de rattachement ou dans un établissement scolaire qui ne participe pas au programme My School DC.

POSTULEZ AVANT LE 1er MARS 2024

- **Créez un compte familial.**
Conseil à l'intention des élèves : Si vous créez un compte familial avec votre adresse électronique personnelle, veillez à inclure l'adresse électronique de votre tuteur dans la section 2 de la demande.
- **Rassemblez toutes les informations nécessaires pour remplir votre formulaire de demande My School DC.**
Vous ne pourrez pas soumettre la demande si vous ne disposez pas de toutes les informations requises. Scannez le code QR pour accéder au lien vers ces informations.
- **Ajoutez les établissements scolaires de votre liste à votre formulaire de demande My School DC et classez-les dans l'ordre de votre choix.**
L'ordre dans lequel vous classez vos établissements nous permet de déterminer ceux dans lesquels vous souhaitez vous inscrire de préférence. Cela n'a aucune incidence sur les préférences auxquelles vous pouvez prétendre, telles que la priorité accordée en raison d'un transfert ou de la présence de frères et sœurs.
- **Soumettez votre demande avant le 1er mars.**
Vous pouvez apporter des modifications à votre demande à tout moment avant le 1er mars. Il vous est possible de modifier l'ordre de classement de votre liste d'établissements jusqu'au 15 mars.

AVANT DE SOUMETTRE VOTRE DEMANDE

- **Faites une liste.**
Utilisez l'outil de **recherche d'écoles** (<http://find.myschooldc.org>) et recherchez des établissements en fonction de leur adresse, classes d'enseignement et type de programme. Cet outil vous permet également de déterminer sur la carte le trajet potentiel entre votre domicile et l'établissement scolaire. Remarque : Rien ne garantit le placement par loterie ou sur la liste d'attente dans les établissements scolaires auxquels vous postulez, alors faites votre demande pour tous les établissements que vous souhaitez intégrer. Vous avez le choix (jusqu'à 12 établissements) !
- **Consultez le profil scolaire des collèges.**
Le profil scolaire fournit des informations de base sur chaque établissement et vous offre la possibilité de consulter son calendrier des journées portes ouvertes. Vérifiez les classes pour lesquelles l'établissement accepte les demandes d'inscription*, ainsi que les données des loteries passées indiquant le nombre de places disponibles dans une classe, la longueur de la liste d'attente à la date de publication des résultats et l'évolution de la liste d'attente. Scannez le code QR pour accéder au lien vers ces informations.
- **Participez à EdFEST, aux foires scolaires et aux journées portes ouvertes.**
Posez vos questions directement aux écoles qui vous intéressent afin d'affiner vos choix.

* ATTENTION : Certains collèges commencent en classe de 4e année ou de 5e année. C'est un détail à prendre en compte lorsque vous décidez de faire une demande d'inscription auprès d'un collège.

- **Utilisez vos réseaux.**

Il est conseillé de discuter avec des personnes de votre entourage (voisins, amis, conseillers d'orientation scolaire) qui connaissent bien les établissements dans lesquels vous envisagez de postuler.

- **Hiérarchisez vos choix.**

Vous classerez les établissements de votre liste finale par ordre de préférence. Il est important de classer votre liste dans cet ordre. Vous ne figurerez sur une liste d'attente que dans les établissements classés au-dessus de celui dans lequel une place est disponible.

**VOUS LISEZ CE DOCUMENT SUR PAPIER ?
SCANNEZ ICI POUR
ACCÉDER À TOUS LES
LIENS MENTIONNÉS**



TYPES DE COLLÈGES PUBLICS

- **Établissements DCPS de la circonscription:** Un formulaire de demande My School DC n'est pas requis.
- **Établissements DCPS et écoles à charte de rattachement:** Un formulaire de demande My School DC n'est pas requis. Si vous acceptez une place dans un établissement scolaire autre que votre établissement de rattachement, vous pouvez perdre le droit à ce rattachement. Veuillez vous renseigner auprès de votre établissement pour en savoir plus ou appeler la ligne d'assistance My School DC au (202) 888-6336.
- **Établissements DCPS en dehors de la circonscription:** Un formulaire de demande My School DC est requis.
- **Établissements DCPS de l'ensemble de la ville :** Un formulaire de demande My School DC est requis.
- **Écoles à charte publiques :** Un formulaire de demande My School DC est requis.

POUR VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION AU COLLÈGE (NIVEAU 4 À 8), PENSEZ À POSER LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Comment préparez-vous les élèves au lycée et aux niveaux supérieurs ?
- Quels sont les membres du personnel et les ressources disponibles pour soutenir les élèves de 8e année dans le processus de demande d'inscription au lycée ?
- Quels sont les activités parascolaires, les programmes spéciaux et les possibilités de voyage que vous proposez ?